



Du 03 au 10 février 2013

**Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay**

2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche

**Site paroissial & Infos : [www.paroissestnomchavenay.com](http://www.paroissestnomchavenay.com)**

e-mail : [paroissestnom@gmail.com](mailto:paroissestnom@gmail.com)

tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



**Etre prophète...**

Les lectures de la messe de ce 4<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire nous parlent de la mission prophétique. Lors de la visite ad limina d'une partie des évêques de France en septembre dernier, notre Pape Benoît XVI a déclaré :

*Défendre la vie et la famille dans la société n'est en rien rétrograde, mais plutôt prophétique car cela revient à promouvoir des valeurs qui permettent le plein épanouissement de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Nous avons là un véritable défi à relever. En effet, « le bien que l'Église et la société tout entière attendent du mariage et de la famille fondée sur lui est trop grand pour qu'on ne s'engage pas totalement dans ce domaine pastoral spécifique. Mariage et famille sont des institutions qui doivent être promues et garanties de toute équivoque possible quant à leur vérité, parce que tout dommage qui leur est causé constitue de fait une blessure pour la convivialité humaine comme telle ».*

En 2008, Mgr Cattenoz, évêque d'Avignon, la ville du Palais des Papes !!!, avait publié un texte évoquant la vision prophétique du Pape Paul VI dans l'encyclique Humanae Vitae... Une analyse de la situation qui hélas s'avère bien juste ... signée le jour de la fête de St Jean Baptiste, prophète si l'en est !

Dans le contexte actuel, ces propos me semblent bien venus... surtout si l'on répond par l'affirmative aux questions que Mgr Cattenoz pose à la fin de sa « lettre ouverte »...

A chacun donc de lire et répondre à ces interrogations... pour assumer à son tour sa mission prophétique inhérente à la condition de baptisé, fidèle du Christ, prêtre, prophète et roi...

Père BONNET+

**Sera baptisé :** Samedi 09/02 à 15 h (St Nom), Nicolas.

**Adoration du St Sacrement :** Vendredi 08/02 de 9h30 à 12h (St Nom)

**Chapelet :** prière habituelle du mercredi en l'église de St Nom, le 06/02 à 18h.

**CATECHISME :** Pour les CE2, CM1, CM 2: mercredi 06/02, à 9h30 ou 11h

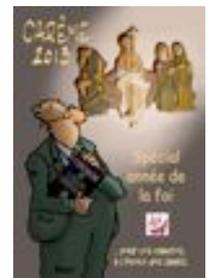
Pour les 6° : mardi 05/02 à 17h30. Pour les 4° : vendredi 08/02 à 17h30 salle St Joseph

**Sanctus Dominus :** temps de prière et louange, jeudi 07/02 à 20h15 en l'église de Chavenay.

**A Noter sur agenda:** Conférence de l'Abbé Debris, Postulateur de la cause de **béatification de l'Impératrice Zita**, samedi 16 février prochain à 18h30 à la salle paroissiale st Joseph.

**ANNEE DE LA FOI :**

\* Pour le Carême: la paroisse a acheté de nombreux livrets de Carême pour vous (3€ chacun) ! particulièrement conçus dans le cadre de l'Année de la Foi ; ils se présentent donc sous la forme d'un commentaire du Credo en donnant la parole à un Père de l'Église ou à un grand auteur spirituel. Grâce à ce livret, nous aurons un véritable petit manuel de vie chrétienne qui renforcera notre identité de baptisés. Par ailleurs comme tous les ans, pour chaque jour de carême est donnée une proposition pour vivre concrètement les grandes dimensions de cette période liturgique : prière, conversion et partage fraternel. Un livret que nous tiendrons certainement à conserver. Disponible à la fin de la messe du dimanche ou au secrétariat paroissial.



**Confessions :**

→ Une ½ h avant chaque messe de semaine

(\*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 04/02	09h00	Chavenay	Ste Véronique	Messe pr vocations sacerdotales
Mardi 05/02 (*)	09h00	St Nom	Ste Agathe	Messe pr Famille Hzarismendy
Mercredi 06/02	18h30	St Nom	Sts martyrs du Japon	Messe en l'honneur du St Esprit
Jeudi 07/02	18h30	Chavenay	De la Férie	Messe pr Jean Pierre Renaud
Vendredi 08/02	09h00	St Nom	Ste Josphine Bakhita	Messe pr Eric Paul
Samedi 09/02	09h00	St Nom	Mémoire de la T. Ste Vierge Marie	Messe pr Robert Choplin
Dimanche 10/02	09h30	Chavenay	5 <sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Lucienne Gabillat
	18h00	St Nom	"	Messe pr Hubert Maisondieu
Lundi 11/02	xx	xxxx	Pas de messe exceptionnellement	Messe pr Gilles Guény

## « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile de la Vie »

Lettre ouverte publiée le vendredi 27 juin 2008 par Mgr Jean-Pierre Cattenoz



Devant des chiffres accablants, devant une actualité brûlante sur de nombreux sujets sensibles, au moment où notre pays prend la présidence de l'Union Européenne, au moment où notre pays s'appête à prendre des décisions graves touchant à la vie, **je ne peux garder le silence.**

Évêque, successeur des apôtres, appelé à être témoin du Christ et de son Évangile, je voudrais inviter tous les chrétiens de mon diocèse, tous les hommes politiques, tous les hommes de bonne volonté et je pense tout particulièrement aux parents, tous je vous invite à **avoir le courage de regarder la situation en face** pour reconnaître tous les "non à la vie" qui ont marqué l'histoire de notre pays et de l'Europe depuis plus de quarante ans.

Nous avons une **véritable conversion** à opérer, mais n'ayons pas peur, Celui qui est la source de la Vie a commencé son ministère par ces mots : "*Convertissez-vous et croyez à l'Évangile*". **N'ayons pas peur** d'entrer dans un chemin de conversion par rapport à toutes les cultures de mort qui traversent l'Europe d'aujourd'hui, n'ayons pas peur de redécouvrir la beauté et la grandeur de la Vie que le Christ nous donne, et soyons les témoins de cet Évangile de la Vie dans l'Europe d'aujourd'hui.

### Des chiffres accablants

- ▶ Dans l'Union Européenne, un avortement toutes les 27 secondes, 133 à l'heure ; l'avortement est la première cause de mortalité en Europe.
- ▶ Dans l'Union Européenne, un mariage se rompt toutes les 30 secondes.
- ▶ Dans l'Union Européenne, entre 1980 et 2006, le nombre de mariages a diminué de plus de 737000, une perte de 23,9 %.
- ▶ Dans l'Union Européenne, sur 5 209 942 naissances, 1 766 733 se sont produites en dehors du mariage, soit 33 % et la France occupe la première place avec 419192 naissances hors mariage, soit 50,5 %.
- ▶ Dans l'Union Européenne, 80 % de la croissance démographique est due à l'immigration ; en 2006, le taux de fécondité était de 1,56 enfant par femme. En Allemagne, aujourd'hui, 100 parents ont 64 enfants et 44 petits enfants ; en deux générations la population allemande hors immigration diminue de moitié.
- ▶ Les foyers européens sont de plus en plus solitaires : dans l'Union Européenne, un foyer sur 4 compte seulement une personne.



### Une actualité brûlante

- ▶ Le Parlement britannique vient d'autoriser les chercheurs à réaliser des embryons hybrides humains-animaux ; ils pourront ainsi transférer des cellules humaines dans des ovocytes animaux desquels a été retiré leur ADN de façon à disposer de cellules souches pour la recherche, cellules qu'ils seront cependant tenus de détruire avant le 15<sup>e</sup> jour de vie. L'union homme-animal, même si elle n'est pas sexuelle, représente une horreur qui a toujours été le plus fermement condamnée. Rompre

cette barrière ouvre la porte à des monstruosité qui peuvent se révéler lourdes de conséquences pour l'humanité tout entière.

- ▶ Toujours en Grande-Bretagne, la loi autorise les femmes à recourir aux techniques de la procréation artificielle sans qu'un père soit nécessaire (méthode réclamée par les couples de lesbiennes).

► Toujours en Grande-Bretagne, dans les écoles, il n'est dorénavant plus possible de faire référence au père et à la mère, mais au géniteur A et au géniteur B. Le temps est fini où les premiers mots prononcés par un enfant étaient "Papa" et "Maman", désormais au nom de la loi, ce sera "A" et "B".

Dans de nombreux pays européens s'amplifie l'idée que la famille naturelle est réactionnaire, homophobe et discriminatoire à l'égard de toutes les autres formes d'unions.



► À un an de la révision de la loi de bioéthique, la question de la mère porteuse occupe actuellement la scène française. Interdite en 2004 et unanimement condamnée, aujourd'hui les instances médicales, juridiques et politiques ne s'interrogent plus sur la légitimité du recours aux mères porteuses, mais réfléchissent déjà à la manière de l'encadrer. Or, de telles pratiques remettent en cause un des principes les plus fondamentaux et les plus anciens du droit : "La mère est celle qui accouche de l'enfant". Quand on sait tous les liens qui se tissent entre la mère et l'enfant qu'elle porte dans son sein, quelles seront les conséquences de telles pratiques sur l'enfant ? Quels seront ses liens de parenté avec tous ceux et celles qui auront participé à sa naissance ? Une telle pratique n'est-elle pas une **instrumentalisation** de la femme, une véritable **chosification** du corps humain ?

Quant à l'enfant n'est-il pas également réduit à être un **bien de consommation** ?

► Le vote au Conseil de l'Europe en avril dernier, d'une résolution intitulée "Accès à un avortement sans risque et légal en Europe" qui fixe trois objectifs : dépénaliser l'avortement si ce n'est déjà fait ; nécessité de garantir "l'accès effectif à ce droit" (n° 3) et lever les restrictions qui entravent l'accès à un avortement sans risque ; favoriser l'accès à la contraception et rendre obligatoire l'éducation sexuelle des jeunes (n° 7).

► Parlons justement de l'éducation sexuelle des jeunes : que penser des catalogues publiés sous l'estampille de la République et qui présentent la gamme complète des préservatifs ou des contraceptifs avant ou après, le tout avec descriptif détaillé et en images de la mise en place et du retrait. Est-ce cela **éduquer** nos enfants et nos jeunes ?

► Mais il est un autre phénomène envahissant, celui de la pornographie qui s'étale complaisamment dans les médias et qui s'expose à tous les regards sur les murs de nos villes. Il s'agit de véritables **agressions** subies sans pouvoir s'en défendre. De la même manière, si vous cherchez à utiliser internet pour commander un livre ou un vêtement, il est de plus en plus difficile d'éviter les fenêtres intempestives qui s'invitent à votre corps défendant pour vous provoquer, vous pousser à la tentation de surfer quelques instants sur des sites dont vous savez très bien qu'ils vous feront du mal, même à nous les adultes. Mais qu'en sera-t-il de nos enfants et de nos jeunes fascinés par les écrans de leurs ordinateurs et de leurs portables. Cette déferlante de pornographie les encourage, les pousse à céder à toutes les pulsions qui habitent leur être en construction en faisant exploser tabous et interdits.



► L'affaire Lydie Debaine du 9 avril 2008 : au-delà de la compassion nécessaire pour la souffrance de cette femme, comment ne pas s'interroger sur les déclarations de son avocate : "*Cet acquittement ne doit pas être interprété comme un permis de tuer, mais comme la reconnaissance d'un acte juste, d'un acte d'amour*". Mais alors, un tel acquittement ouvre la porte à l'atteinte volontaire à la vie des handicapés ; mettre à mort un handicapé par amour n'est donc pas un crime. Une telle affaire pose la question de l'infanticide des handicapés, des nouveau-nés handicapés.

► Les uns après les autres, les pays européens légalisent l'euthanasie et les médias profitent des affaires pour relancer le débat. Actuellement, en France, une proposition de loi visant à légaliser l'euthanasie circulerait parmi les parlementaires. Députés et sénateurs subissent, depuis plusieurs semaines de lourdes pressions de la part du lobby de l'euthanasie. Mais, la première question est d'abord de développer les **soins palliatifs** et de continuer à combattre la douleur et la souffrance, et beaucoup reste à faire en ce domaine, malgré l'aspect positif de récentes déclarations gouvernementales. Tout l'enjeu est l'**accompagnement de la fin de la vie**, quelque chose peut toujours être fait pour quelqu'un qui souffre, pour soulager, accompagner l'angoisse, prendre soin. Mais une société, qui veut éradiquer la souffrance, en vient très vite à **éradiquer les souffrants**.

► Et la liste n'est pas close...

## Les trois “non à la vie” qui ont marqué notre histoire depuis quarante ans

L'Europe a dit “non à la vie” une première fois il y a quarante ans en refusant l'encyclique “*Humanae Vitae*”. Elle s'est fermée à la vie une deuxième fois en 1975 avec les lois sur l'avortement. Elle s'apprête à dire un troisième non à la vie avec les menaces qui pèsent sur la famille. Le Cardinal Christoph Schönborn déclarait récemment à la télévision autrichienne "*L'Europe a dit trois fois non à son propre futur*" et il ajoutait : "*Ceci n'est pas d'abord une chose morale ; c'est une question de faits : l'Europe meurt pour avoir dit “non à la vie”.*"

### Nous avons dit non à l'encyclique “*Humanae Vitae*”

Il y a quarante ans, dans la tourmente de mai 68, nous n'avons pas eu le courage de dire “oui” à “*Humanae Vitae*”, une encyclique qui, à de rares exceptions, a été jugée décevante, inadmissible, irrecevable insupportable et pratiquement inacceptable.

Or Paul VI nous invitait à avoir **confiance**, à **croire à la vie** et il nous rappelait la **grandeur de l'amour humain et du don de la vie**. L'union d'amour qui unit deux personnes est inséparable de l'ouverture au don de la vie. L'amour comme tel ne saurait trouver sa finalité en lui-même, il a besoin de se donner, de se communiquer. Un amour qui exclurait l'ouverture à la vie, au don de soi, est contraire à la réalité même de l'amour et porte en lui un germe de mort.

Dès lors, Paul VI écartait l'utilisation de toute méthode artificielle de régulation des naissances comme contraire à la grandeur même de l'amour qui unit l'homme et la femme jusqu'à ne faire plus qu'un, car de telles méthodes excluaient l'ouverture au don de la vie.

Paul VI invitait les hommes et les femmes de notre temps à **ne pas se laisser prendre par les mirages** qu'offrent la technique et la culture hédoniste environnante, mais à vivre un amour véritable qui tout à la fois unit deux êtres dans un **don total** l'un à l'autre et s'ouvre au **don de la vie** qui est toujours reçu comme un don de Dieu.

Jean-Paul II et Benoît XVI à la suite de Paul VI auront le courage de rappeler cette vision merveilleuse de l'amour humain dans sa grandeur et sa beauté. Certes, une telle conception de l'amour et de l'acte sexuel est à des années lumières de l'ambiance dans laquelle nous vivons, de la vision de l'amour que nos écrans de télévisions ou nos ordinateurs nous renvoient continuellement.

Paul VI a eu l'**audace des prophètes** en affirmant la **grandeur de l'amour humain** et en refusant toute division entre l'amour qui unit deux êtres et l'ouverture au don de la vie, écartant par avance toute marchandisation du corps humain et toute dérive bioéthique.

Paul VI a eu l'**audace du visionnaire** pour refuser au nom de la grandeur de l'amour humain toute utilisation des pilules et des préservatifs qui ouvriraient la voie à un véritable tsunami du consumérisme des corps pour un plaisir éphémère sans lien avec la grandeur et la beauté de l'amour.

Aujourd'hui, n'ayons pas peur de **dire un oui vrai** à “*Humanae Vitae*”, ayons le courage de dire oui à l'amour humain et au don de la vie. **Ayons confiance, croyons à la vie.**

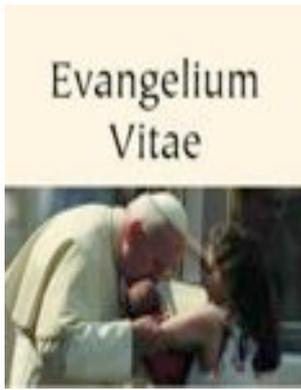
### Nous avons dit “non à la vie” avec les lois sur l'avortement

Il y a trente ans, nous n'avons pas eu le courage de dire non aux lois sur l'avortement ; aujourd'hui, elles ont fait leur œuvre de mort et le Conseil de l'Europe, pour parachever ce non à la vie, vient de publier une résolution réclamant comme un droit l'accès à un avortement sans risque et légal dans toute l'Europe.

Devant cette déferlante du “non à la vie”, Jean-Paul II, dans l'encyclique “*Evangelium Vitae*”, rappelait la grandeur de la vie humaine : "*L'homme est appelé à une plénitude de vie qui va bien au-delà des dimensions de son existence sur terre, puisqu'elle est participation à la vie même de Dieu. La profondeur de cette vocation surnaturelle révèle la grandeur et le prix de la vie humaine*" (EV n° 2). La vie humaine est sacrée depuis son commencement



jusqu'à son terme naturel.



Jean-Paul II dénonçait alors la véritable **culture de mort** qui frappe la vie humaine dans des situations de très grande précarité et qui se développe au sein même de la famille. Celle-ci appelée à être le sanctuaire de la vie devient le premier lieu où se donne la mort : la mère à l'encontre de son enfant ou les enfants à l'égard de leurs parents (cf. EV n° 11). *"La vie qui nécessiterait le plus d'accueil, d'amour et de soin est jugée inutile, ou considérée comme un poids insupportable, et elle est donc refusée de multiples façons. Par sa maladie, par son handicap ou, beaucoup plus simplement, par sa présence même, celui qui met en cause le bien-être et les habitudes de vie de ceux qui sont plus favorisés tend à être considéré comme un ennemi dont il faut se défendre ou qu'il faut éliminer. Il se déchaîne ainsi une sorte de "conspiration contre la vie" (EV n° 12).*

Ce "non à la vie" est tel que *"pour favoriser une pratique plus étendue de l'avortement, on a investi et on continue à investir des sommes considérables pour la mise au point de préparations pharmaceutiques qui rendent possible le meurtre du fœtus dans le sein maternel sans qu'il soit nécessaire de recourir au service du médecin. Sur ce point, la recherche scientifique elle-même semble presque exclusivement préoccupée d'obtenir des produits toujours plus simples et plus efficaces contre la vie et, en même temps, de nature à soustraire l'avortement à toute forme de contrôle et de responsabilité sociale" (EV n° 13).* En réalité, la contraception et l'avortement sont les fruits d'une même plante *"et cela est confirmé de manière alarmante par la mise au point de préparation chimique, de dispositifs intra-utérins et de vaccins qui, distribués avec la même facilité que les contraceptifs, agissent en réalité comme des moyens abortifs aux tout premiers stades du développement de la vie du nouvel individu" (EV n° 13).*



Ce "non à la vie" s'étend alors au diagnostic prénatal *"qui devient trop souvent une occasion de proposer et de provoquer l'avortement. C'est l'avortement eugénique dont la légitimation dans l'opinion publique naît d'une mentalité - perçue à tort comme en harmonie avec les exigences thérapeutiques - qui accueille la vie seulement à certaines conditions et qui refuse la limite, le handicap, l'infirmité. Et poursuivant la même logique, on en est arrivé à refuser les soins ordinaires les plus élémentaires, et même l'alimentation, à des enfants nés avec des handicaps ou des maladies graves. En outre, le scénario actuel devient encore plus déconcertant en raison des propositions, avancées çà et là, de légitimer dans la même ligne du droit à l'avortement, même l'infanticide, ce qui fait revenir à un stade de barbarie que l'on espérait avoir dépassé pour toujours" (EV n° 14).*

Jean-Paul II dénonçait alors, comme une conséquence ultime de ce non à la vie, la tentation de l'euthanasie : *"des menaces non moins graves pèsent aussi sur les malades incurables et sur les mourants dans un contexte social et culturel qui, augmentant la difficulté d'affronter et de supporter la souffrance, rend plus forte la tentation de résoudre le problème de la souffrance en l'éliminant à la racine par l'anticipation de la mort au moment considéré comme le plus opportun" (EV n° 15).*



Jean-Paul II soulignait alors la **gravité de telles dérives** : *"Revendiquer le droit à l'avortement, à l'infanticide, à l'euthanasie, et le reconnaître légalement, cela revient à attribuer à la liberté humaine un sens pervers et injuste, celui d'un pouvoir absolu sur les autres et contre les autres. Mais c'est la mort de la vraie liberté" (EV n° 21).* *"L'éclipse du sens de Dieu et de l'homme conduit inévitablement au matérialisme pratique qui fait se répandre l'individualisme, l'utilitarisme et l'hédonisme [...]. C'est ainsi que les valeurs de l'être sont remplacées par celles de l'avoir. La seule fin qui compte est la recherche du bien-être matériel personnel. La prétendue*

*"Qualité de la vie" se comprend essentiellement ou exclusivement comme l'efficacité économique, la consommation désordonnée, la beauté et la jouissance de la vie physique, en oubliant les dimensions les plus profondes de l'existence, d'ordre relationnel, spirituel et religieux" (EV n° 23).*

Aujourd'hui, n'ayons pas peur de **dire un oui vrai à l'Évangile de la Vie** et d'en être d'authentiques **témoins**. Ayons le courage de dire oui au don de la vie. **Ayons confiance, croyons à la vie.**



## **Nous disons un nouveau non à la vie avec les lois sur la dislocation du mariage et de la famille**

Aujourd'hui, les pays européens les uns après les autres légalisent le mariage des homosexuels.

Aurons-nous le courage de dire non à de telles lois ?

Aurons-nous le courage de dire non au modèle familial que la société européenne nous prépare où, à côté de l'homoparentalité, de l'union libre, du Pacs, du concubinage aux multiples visages, le mariage deviendrait un contrat révocable à la demande entre partenaires de même sexe ou de sexe différent ?

En réalité, aurons-nous le courage de dire non à une société où l'individu devenu roi peut prétendre au type de famille de son choix, comme il peut prétendre à choisir l'enfant comme il veut, quand il veut, et s'il veut ?

Aurons-nous le courage de dire non à la **logique contraceptive, abortive, eugénique et génocidaire des lois de culture de mort** de l'Europe d'aujourd'hui, d'une Europe qui meurt pour avoir dit non à la vie ?

Aurons-nous le courage d'entendre le pape Benoît XVI s'adressant aux participants à l'Assemblée plénière du Conseil Pontifical pour la famille (13 mai 2006) ? *"La famille fondée sur le mariage constitue "un patrimoine de l'humanité", une institution sociale fondamentale ; elle est la cellule vitale et le pilier de la société et cela concerne les croyants et les incroyants. Elle est une réalité pour laquelle tous les États doivent avoir la plus haute considération, car, comme aimait à le rappeler Jean-Paul II, "l'avenir de l'humanité passe par la famille" (Familiaris Consortio, n° 86). [...] Dans le monde actuel, dans lequel se répandent certaines conceptions équivoques sur l'homme, sur la liberté, sur l'amour humain, nous ne devons jamais nous laisser de présenter à nouveau la vérité sur l'institution familiale, telle qu'elle a été voulue par Dieu dès la création. [...] De vastes zones du monde subissent ce qu'on appelle l'"hiver démographique", avec le vieillissement progressif de la population qui s'ensuit ; les familles apparaissent parfois menacées par la peur de la vie, de la paternité et de la maternité. Il faut leur redonner confiance, pour qu'elles puissent continuer à accomplir leur noble mission de procréer dans l'amour."*

Aurons-nous le courage d'entendre le pape Benoît XVI s'adressant aux autorités et au corps diplomatique lors de sa visite apostolique en Autriche, le 7 septembre 2007 ? *"Je vous en prie, encouragez les jeunes qui, par le mariage fondent de nouvelles familles, à devenir mères et pères ! Vous ferez ainsi du bien, non seulement à eux-mêmes, mais aussi à la société tout entière. Je vous encourage fermement dans vos efforts politiques pour favoriser des conditions qui permettent aux jeunes couples d'élever des enfants. Tout ceci, cependant, ne servira à rien, si nous ne réussissons pas à créer de nouveau dans nos pays un climat de joie et de confiance en la vie, dans lequel les enfants ne sont pas perçus comme un poids, mais comme un don pour tous."*

Aurons-nous le courage d'entendre le pape Benoît XVI s'adressant aux participants au congrès international organisé à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique "Humanae Vitae" le 10 mai 2008 ? *"Je souhaite vraiment que l'on réserve, notamment aux jeunes, une attention toute particulière, afin qu'ils puissent apprendre le véritable sens de l'amour et se préparent pour cela à travers une éducation adaptée à la sexualité, sans se laisser distraire par des messages éphémères qui empêchent d'atteindre l'essence de la vérité qui est en jeu"*.

De manière dramatique, l'Europe semble engagée dans une spirale d'extinction de civilisation bien connue des historiens avec ses phases de dénatalité, de vieillissement, de déclin et enfin de décadence.



Mais en même temps, **nous chrétiens, nous voulons nous inscrire en faux**, face à cette spirale de mort, car nous voyons au cœur de l'Église, se lever des familles, de vraies familles, de grandes familles, des familles nombreuses qui témoignent de leur confiance dans la vie. Elles témoignent que Paul VI avait raison : **la vie est un merveilleux don de Dieu** et le "oui à la vie" est une condition pour une vie heureuse et pour une Europe vivante.



**Je voudrais remercier toutes les familles qui disent oui à la vie**, leur témoignage est sans prix et portera du fruit. Quelle joie de rencontrer de telles familles où les enfants sont autant de dons de Dieu accueillis comme fruits de l'amour qui unit les parents. **Sans la famille, sans le "oui à la vie", il n'y a de futur ni pour la société, ni pour l'Église.**

**N'ayons pas peur de demander pardon** pour tous nos manques de courage, pour tous nos manques de confiance dans la vie. Que le Seigneur nous donne à tous de nous **convertir** et de **croire à l'Évangile de la Vie** ! Qu'il nous donne à tous le courage de dire "oui à la vie".

Avignon, le 24 juin 2008, en la fête de Saint Jean Baptiste

## Réflexion de Benoît XVI sur le lien entre foi et mariage

Le pape Benoît XVI a offert une réflexion sur le lien entre foi et mariage, devant les membres du tribunal d'appel de la Rote romaine, samedi 26 janvier 2013, au Vatican, à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire.

### Foi et mariage

Benoît XVI a centré sa réflexion sur le rapport entre foi et mariage, avec le constat que **l'actuelle crise de foi est accompagnée d'une crise de la conjugalité**, « avec toute la souffrance que cela implique pour les enfants ».

Il a précisé qu'il n'entendait suggérer « aucun automatisme facile entre le manque de foi et l'invalidité de l'union matrimoniale », mais plutôt « souligner que **cette carence peut, mais non nécessairement, blesser les biens du mariage**, car la référence à l'ordre naturel voulu par Dieu est inhérent au pacte conjugal (cf. Gn 2,24) ».

Benoît XVI a rappelé que le « **pacte indissoluble** » (can. 1055 § 1) **entre l'homme et la femme « n'exige pas la foi personnelle des contractants » pour qu'il soit sacramentel. La condition minimum nécessaire est « l'intention de faire ce que fait l'Église ». Mais**, a-t-il ajouté, « *s'il est important de ne pas confondre la question de l'intention avec celle de la foi personnelle des fiancés, il n'est cependant pas possible de les séparer totalement* » : en effet, s'il n'y a chez celui qui s'engage « aucune trace de la foi ni aucun désir du salut », on peut se demander si « *l'intention générale et sacramentelle est présente et si le mariage est contracté valablement ou non* ».

Jean-Paul II avait répondu à cette question : "*Une attitude qui ne tienne pas compte de la dimension surnaturelle dans le mariage peut le rendre nul seulement si elle en attaque la validité sur le plan naturel*".

### Validité au plan naturel

Pour Benoît XVI, la validité sur le plan naturel peut se poser dans le contexte actuel, où « *le refus de la proposition divine conduit à un déséquilibre dans toutes les relations humaines y compris matrimoniale* », et facilite « *une compréhension erronée de la liberté et de l'auto-réalisation* », selon la mentalité répandue selon laquelle la personne deviendrait « *elle-même en restant "autonome" et en n'entrant en contact avec l'autre que dans des relations qui peuvent s'interrompre à tout moment* ».

Cette conception des relations, « unie à la fuite de souffrance », condamne l'homme à « *s'enfermer dans son égoïsme et son égocentrisme* », a diagnostiqué le pape.

En ce sens, la culture contemporaine pose la question de l'indissolubilité : « Un lien qui dure toute la vie est-il vraiment possible et correspond-il à la nature de l'homme, ou n'est-il pas plutôt en contradiction avec sa liberté et son autoréalisation ? ».

**La foi en Dieu est donc « un élément très important pour la vie conjugale »**, a-t-il estimé : « *C'est seulement en s'ouvrant à la vérité de Dieu, qu'il est possible de comprendre, et de réaliser concrètement dans la vie conjugale et familiale, la vérité de l'homme* », car « *l'accueil de la foi rend l'homme capable du don de soi, où se dévoile la plénitude de la personne humaine* ».

« *Non pas que la fidélité, comme les autres propriétés [du mariage], ne soit pas possible dans le mariage naturel, entre non baptisés* », qui n'est bien sûr « *pas privé des biens de Dieu* », a précisé Benoît XVI.

Mais « *la fermeture à Dieu et le refus de la dimension sacrée de l'union conjugale et de sa valeur dans l'ordre de la grâce rend difficile l'incarnation concrète du modèle éminent du mariage conçu par l'Église selon le dessein de Dieu* », a-t-il expliqué, constatant que cela peut « *conduire à miner la validité du pacte* » s'il y a « *refus de principe de l'obligation conjugale de fidélité ou des autres éléments ou propriétés essentielles du mariage* ».

Dans cette perspective, a-t-il insisté, « *le choix de l'être humain de se lier pour toute la vie est influencé par la perspective de base de chacun, qu'elle soit ancrée dans un plan simplement humain, ou qu'elle s'entrouvre à la lumière de la foi dans le Seigneur* ».

### La foi, un soutien

En outre, a souligné Benoît XVI, « *l'être humain seul est incapable d'accomplir ce qui est nécessaire à la poursuite du vrai bien* ». Au contraire, **la foi est un soutien, comme l'illustrent « les saints qui ont vécu l'union matrimoniale et familiale dans la perspective chrétienne »**, réussissant à « *dépasser aussi les situations les plus adverses* », et se soutenant les uns les autres dans la « *sanctification* ».

Ces expériences font comprendre combien est précieux le sacrifice du conjoint abandonné ou qui subit le divorce, et qui, « *reconnaissant l'indissolubilité du lien matrimonial valide* », réussit à ne pas s'impliquer dans une nouvelle union : cette « *cohérence chrétienne* » est un « *témoignage pour l'Église et le monde* ».

En conclusion, il a encouragé tous ceux qui dans l'Église s'engagent pour "la sauvegarde de la vérité et de la justice dans le lien sacré du mariage", qui est « bonne nouvelle » face au monde si il est alimenté par la foi qui "fait croître et fructifier l'amour des époux, donnant de l'espace à la présence de Dieu Trinité".

## Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes

*Du 3 au 11 février 2013*

### Pratique de la neuvaine

Chaque jour: une dizaine de chapelet et trois fois les invocations: Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Sainte Bernadette, priez pour nous.

Ensuite, la prière ci-dessous. Messe et communion, de préférence le 11 février.

### PRIERE

O Marie, Vous qui êtes apparue à Sainte Bernadette dans le creux du rocher, dans le froid et l'ombre de l'hiver, Vous apportiez la chaleur d'une présence, l'amitié d'un sourire, la lumière et la beauté de la grâce. Dans le creux de nos vies souvent obscures, dans le creux de ce monde où le Mal est puissant, apportez l'espérance, redonnez la confiance. Vous qui avez dit à Sainte Bernadette : « Je suis l'Immaculée Conception » : venez en aide aux pécheurs que nous sommes. Donnez-nous le courage de la conversion, l'humilité de la pénitence et la persévérance de la prière. Nous Vous confions tous ceux que nous portons dans notre cœur et, particulièrement, les malades et les désespérés, Vous qui êtes «Notre-Dame du Bon Secours». Vous qui avez guidé Bernadette à la découverte de la source, guidez-nous vers Celui qui est la source de la vie éternelle, Celui qui nous a donné l'Esprit Saint pour que nous osions dire : Notre Père qui êtes aux cieux...



## FAIRE UNE NEUVAINES : POURQUOI ? COMMENT ?

La neuvaine est une prière faite 9 jours de suite reconnue par l'Eglise.

### Pourquoi 9 jours ?

Cela vient des 9 jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte, période pendant laquelle Jésus a demandé à ses apôtres de rester en prière avec Marie sa mère, dans l'attente de l'Esprit-Saint.

Le fait de prier 9 jours nous aide à persévérer. En effet, il n'est pas facile de "durer" dans la prière. Si nous prenons la résolution de prier tous les jours de l'année, ce n'est pas évident de nous y tenir, car nous sommes faibles et changeants. Par contre, décider de prier 9 jours consécutifs, cela devient possible avec l'aide de Dieu. C'est la pédagogie des petits pas et curieusement nous prenons peu à peu goût à la prière et avons peut être envie de recommencer cette expérience, car elle apporte la paix et nous ouvre une relation avec Dieu qui est source de vrai bonheur.

La neuvaine n'est pas un moyen magique pour "décrocher" un cadeau du ciel. Il n'y a pas de truc, elle ne se paie pas, elle est un moyen pour nous rapprocher de Dieu, de nous "brancher" sur Lui et vivre un peu plus proche de Lui pendant 9 jours tout en venant lui déposer notre fardeau, nos soucis, nos intentions. C'est aussi reconnaître que sans Lui on n'est rien.

### Pour qui et pourquoi prier ?

"Et bien moi, je vous le dis : "demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, qui cherche trouve et à qui frappe on ouvrira ..." (Lc 11, 9-11) Comme le dit Jésus, demandons avec confiance pour nous, pour les autres, pour le monde, pour la paix, pour les prêtres, les malades, notre paroisse ... Soyons sûrs que Dieu exauce toute prière, même si nous ne voyons pas de résultat immédiat. L'important est d'avoir le cœur ouvert pour accueillir ce que Dieu a préparé de meilleur pour nous ou pour ceux pour qui nous prions.

### A qui adresser la prière ?

Bien sûr à Dieu, Père, Fils et Saint Esprit ! Souvent on parle aussi à Notre Dame, Sainte Marie. Les saints font aussi partie de cette grande famille que nous avons au ciel. Chaque saint a vécu sa vie selon sa personnalité, à son époque, selon les appels du Seigneur. Nous croyons qu'au delà de sa mort chacun a conservé sa personnalité et nous affirmons que chaque saint continue à nous aider, par sa prière, de la même manière qu'il remplissait sa mission sur terre